

Commune de MAISOD

DOSSIER DP N° 039 307 24 T0003

Déposé le : **13/05/2024**

Dépôt affiché le : **13/05/2024**

Demandeur : **M. SKIBINE Christophe**

Sur un terrain sis à : **Route du Pont de la Pyle, à MAISOD (39260)**

Références cadastrales : **AB 394**

Précision des travaux : **Création d'une piscine de 5 x 2,50 de couleur gris clair**

Implantation à 4m de la limite de propriété Est

M. le Maire

à

M. SKIBINE Christophe

325, Route du Pont de la Pyle

39260 MAISOD

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION
A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **M. SKIBINE Christophe** enregistrée sous le numéro **DP 039 307 24 T0003** pour le projet ci-dessus référencé.

Vous pourrez entreprendre vos travaux à compter du **13/06/2024**. (Vous afficherez sur votre terrain le récépissé de dépôt de votre déclaration préalable).

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'urbanisme.

Fait à MAISOD, le 13/06/2024

Le Maire,



MAIRIE DE MAISOD
R.F.
39 (Jura)

Michel BLASER

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.